

# SECTION INTERNATIONALE ESPAGNOLE DE MARSEILLE

## DOSSIER D'INFORMATION

**Code de section :** 60000499

**Établissements :** École Bonneveine, Collège Marseilleveyre, Lycée Marseilleveyre

### ÉTABLISSEMENTS ET ENVIRONNEMENT DE LA SECTION

Équivalences entre les systèmes éducatifs français et espagnol :

SYSTÈME FRANÇAIS	SYSTÈME ESPAGNOL	ÂGE
Terminale (Lycée)	2º Bachillerato	17-18
Première (Lycée)	1º Bachillerato	16-17
Seconde (Lycée)	4º E.S.O.	15-16
3ème (Collège)	3º E.S.O.	14-15
4ème (Collège)	2º E.S.O.	13-14
5ème (Collège)	1º E.S.O.	12-13
6ème (Collège)	6º Educación Primaria	11-12

La Section Internationale de Marseille est implantée dans les établissements scolaires suivants : École Bonneveine, Collège Marseilleveyre et Lycée Marseilleveyre.

### 1. DONNÉES D'IDENTIFICATION DE LA SECTION

- **Nom de la section :** SECTION ESPAGNOLE DE MARSEILLE
- **Pays :** FRANCE
- **Adresse électronique de la section :** [seccion.marsella@educacion.gob.es](mailto:seccion.marsella@educacion.gob.es)

#### Lycée

- **Nom de l'établissement :** LYCÉE MARSEILLEVEYRE
- **Adresse :** 83, Traverse Parangon, 13008 Marseille
- **Téléphone :** 04 91 17 67 00 **Télécopie :** 04 91 11 76 05
- **Nom du Proviseur :** M. ROBERTO CIAMPI
- **Courriel de l'établissement :** [ce.0130038w@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.0130038w@ac-aix-marseille.fr)
- **Nombre total d'élèves de l'établissement :** 1150
- **Nombre total d'enseignants de l'établissement :** (4) 94
- **Professeurs d'espagnol de la SIE :** (2) 2
- **Nombre total de professeurs d'Histoire-Géographie :** (2) 9

#### Collège

- **Nom de l'établissement :** COLLÈGE MARSEILLEVEYRE
- **Adresse :** 83, traverse Parangon, 13008 Marseille

- **Téléphone** : 04 91 17 67 22    **Télécopie** : 04 91 17 67 28
- **Nom du Principal** : M. ROBERTO CIAMPI
- **Courriel de l'établissement** : [ce.013192v@ac-aix-marseille.fr](mailto:ce.013192v@ac-aix-marseille.fr)
- **Nombre total d'élèves de l'établissement** : 1150
- **Nombre total d'enseignants de l'établissement** : (1) 76
- **Nombre total de professeurs d'espagnol** : (2) 2
- **Professeurs d'Histoire-Géographie** : (1)

## École

- **Nom de l'établissement** : ÉCOLE ZAC BONNEVEINE
- **Adresse** : 109, avenue Zenatti, 13008 Marseille
- **Téléphone / Télécopie** : 04 91 72 17 24
- **Nom de la Directrice** : BORDA-TERSO, Muriel
- **Courriel de l'établissement** : [ecole.zenatti@cime.org](mailto:ecole.zenatti@cime.org)
- **Nombre total d'élèves de l'établissement** : 195
- **Nombre total d'enseignants de l'établissement** : (1) 12
- **Professeurs d'espagnol de la SIE** : (2)
- **Nombre total de professeurs d'Histoire-Géographie** : (0) 0

## Dates d'ouverture de la section

- **Lycée** : 1er septembre 1991
- **Collège** : 1er septembre 1992
- **École Azoulay** : 1er septembre 1993
- **École Bonneveine** : 2 septembre 2019

## Situation administrative <sup>(3)</sup>

- **Lycée** : APPROUVÉE (Mars 2005)
- **Collège** : APPROUVÉE (Mars 2007)
- **École ZAC Bonneveine** : CM1 (4ème année de primaire)

## 2. AUTRES SECTIONS INTERNATIONALES DANS L'ÉTABLISSEMENT

- **Section arabe** : Collège et Lycée.
- **Section européenne anglais** : Lycée.
- **Section italienne** : Collège et Lycée.
- **Section EURO** : Lycée.

*(1) Inclut les enseignants des différentes Sections Internationales.*

*(2) Exclut les professeurs d'espagnol n'appartenant pas à la section.*

*(3) Date d'approbation ou de début de l'expérimentation.*

---

La Section Internationale Espagnole de Marseille s'inscrit dans le cadre de l'action éducative menée par le gouvernement espagnol à l'étranger. Elle constitue, avec les douze autres sections présentes en France, un maillon essentiel de l'important travail éducatif que l'Espagne accomplit depuis de nombreuses années dans notre pays voisin.

Le Ministère de l'Éducation et de la Formation Professionnelle du Royaume d'Espagne assure son financement et sélectionne le personnel enseignant (fonctionnaires et, dans certains cas, personnel contractuel), la durée de la mission étant fixée à un maximum de six ans pour les fonctionnaires.

Créée en 1992, la Section Internationale Espagnole (SIE) coexiste au sein de la cité scolaire avec trois autres sections internationales : arabe, britannique et italienne, implantées au Collège et au Lycée Marseilleveyre. Les élèves y suivent un cursus élaboré en concertation par les autorités éducatives françaises et espagnoles. Ce programme intègre une étude approfondie de la langue et de la littérature de notre pays, ainsi qu'un enseignement de l'Histoire-Géographie dispensé à parts égales en français et en espagnol.

### **3. ÉLÈVES DE LA SECTION**

Les élèves français y côtoient des **élèves originaires d'Espagne ou d'Amérique Latine** ainsi que d'autres nationalités, dans un environnement de diversité linguistique et sociale propice à l'excellence académique.

À l'issue de leur scolarité, les lycéens obtiennent, sous réserve de réussite aux épreuves correspondantes, le prestigieux diplôme du Baccalauréat Français International (BFI). Au collège, les élèves sont préparés à l'obtention du Diplôme National du Brevet (DNB) avec l'option internationale.

Bien que la grande majorité des élèves soient de nationalité française, nous comptons un faible pourcentage (environ 2 %) de jeunes ayant des attaches avec l'Espagne ou l'Amérique Latine, par l'un de leurs parents ou, le plus souvent, par l'intermédiaire de leurs grands-parents.

### **4. ORGANISATION PÉDAGOGIQUE**

#### **Particularités de la SIE de Marseille**

La section espagnole est régie par les programmes d'études définis par les instances éducatives espagnoles et françaises. Ces programmes sont régulièrement mis à jour par les deux administrations en ce qui concerne les disciplines de Langue et Littérature, et d'Histoire-Géographie.

La SIE est implantée dans le premier et le second degré (ce qui correspond en Espagne aux niveaux de *Primaria*, *ESO* et *Bachillerato*). Son offre éducative couvre ainsi l'École primaire, le Collège (de la *6ème* à la *3ème*) et le Lycée (de la *Seconde* à la *Terminale*).

Après avoir sollicité une place à l'École, les enfants y sont admis. Par la suite, et sous réserve de réussite à un test de positionnement, les élèves peuvent intégrer la section en *6ème* (à l'âge de 11 ans), achever leur cycle de collège en *3ème*, puis poursuivre au lycée jusqu'en *Terminale*. Il s'agit du parcours classique, bien que nous ayons constaté l'année dernière une légère déperdition d'effectifs lors de la transition entre le collège et le lycée.

Face à l'attractivité et à la forte demande à Marseille et dans son agglomération, l'admission au Collège et au Lycée se fait sur sélection. Lors de ces procédures d'admission, le corps enseignant espagnol collabore étroitement avec l'administration française en lui apportant son expertise.

## **Implication du corps enseignant français dans la section**

Au Collège, nous bénéficions de l'intervention d'un professeur de Lettres qui vient consolider l'enseignement de la langue et de la littérature en espagnol, ainsi que de l'appui d'un enseignant au Lycée. Dans la discipline Histoire-Géographie, l'enseignement est assuré de manière partagée avec des professeurs français.

La collaboration avec l'équipe pédagogique française est régulière et chaleureuse. Elle se traduit par une organisation conjointe de voyages, d'échanges linguistiques, de journées portes ouvertes, la préparation aux épreuves du BFI, la mise en commun de séquences d'Histoire-Géographie et la participation aux jurys d'admission.

## **Coordination pédagogique**

La direction des études de la SIE organise des réunions de coordination périodiques avec l'équipe enseignante espagnole, les directions du Collège et du Lycée Marseilleveyre ainsi que de l'École Bonneveine. Des concertations ont également lieu avec les professeurs français associés à la SIE et les familles des élèves.

Au Lycée, un co-enseignement en Histoire-Géographie est mis en place avec les enseignants français. Conformément à l'accord bilatéral, une partie du programme français et les thématiques spécifiques à l'Espagne sont traitées en espagnol. Cette coordination s'effectue lors de réunions mensuelles et au moment de la planification des échanges de l'année suivante. Cette année, ce co-enseignement est assuré par Mme Alauzet au Lycée, et par Mme Cartier, Mme Gâelle et M. Benjamin Thammavong au Collège.

## **Continuité pédagogique**

La Section dispose d'un petit entrepôt au sein du Collège, dédié à l'archivage du matériel pédagogique de la SIE et des documents administratifs des années antérieures. Une armoire est également prévue dans une salle de classe pour stocker l'ancien matériel didactique. L'ensemble des textes réglementaires encadrant le fonctionnement de la SIE y est conservé. Afin de renouveler et d'enrichir les ressources, le Ministère de l'Éducation organise des groupes de travail visant à approfondir le matériel didactique des matières enseignées par les professeurs du contingent espagnol.

## **5. ÉVALUATION DES ÉLÈVES DE LA SIE**

À l'issue de leur année de 3<sup>ème</sup>, les collégiens ont la possibilité de passer des épreuves spécifiques pour valider l'option « internationale » de leur Diplôme National du Brevet. Ils doivent réussir deux épreuves orales distinctes dans la langue de la section (l'une en espagnol, l'autre en Histoire-Géographie) pour décrocher cette double certification franco-espagnole.

Au Lycée, l'objectif central de la Section est l'obtention du Baccalauréat Français International (BFI). Ce diplôme atteste non seulement de l'acquisition des compétences du baccalauréat français, mais également d'une maîtrise très avancée de la Langue, de la Littérature et de l'Histoire-Géographie de l'Espagne. L'examen comporte quatre épreuves spécifiques (un oral et un écrit pour chacune des deux matières enseignées en espagnol). Tout comme pour le *Brevet*, la validation de ces épreuves est indispensable pour obtenir l'option internationale. Ces bacheliers ont par ailleurs le droit de demander l'homologation de leur diplôme vers le « Bachillerato » espagnol.

## 6. PROCÉDURE D'ADMISSION ET DE MAINTIEN

- **Procédure de sélection** : Les enseignants français et espagnols collaborent à l'élaboration et à l'évaluation des tests d'entrée à l'École. L'entrée en 6<sup>ème</sup> ne repose pas exclusivement sur le niveau linguistique initial de l'élève en espagnol ; la motivation constitue un critère de sélection fondamental. Les candidats ayant déjà des notions d'espagnol doivent se soumettre à une épreuve écrite (compréhension et expression) et à un entretien oral (compréhension de texte et questions). Pour intégrer le Lycée, les élèves du Collège doivent avoir obtenu leur *Brevet* (mention internationale) et réussir les mêmes tests d'admission que les candidats issus d'autres établissements.
- **Critères de maintien** : Le maintien dans la SIE n'est généralement pas autorisé en cas de redoublement. En présence de difficultés scolaires majeures, le coordinateur de la SIE, après consultation de l'équipe pédagogique, se réserve le droit de statuer sur la pertinence du maintien d'un élève au sein du dispositif.

## 7. CERTIFICATIONS EN LANGUES ÉTRANGÈRES (DELE)

Depuis la rentrée 2020-2021, les élèves de *Première* et de *Terminale* du Lycée ont l'opportunité de préparer et de passer le diplôme DELE de niveau C1 (ou B2) de l'Institut Cervantès, délivré par le Ministère de l'Éducation d'Espagne. Les élèves se présentent à la session du mois de mai et bénéficient d'une préparation spécifique à cet examen.

## 8. INFRASTRUCTURES ET RESSOURCES

La SIE s'appuie sur les moyens matériels mis à sa disposition par les établissements français d'accueil.

- Au Collège Marseilleveyre, la section dispose d'une armoire dans une salle de classe pour ranger le matériel pédagogique, ainsi que d'un petit entrepôt pour les archives et le matériel administratif.
- À la différence de l'École, toutes les salles de classe du Collège et du Lycée sont équipées d'un ordinateur et d'une connexion à Internet.
- La salle des professeurs du Collège est dotée de 3 ordinateurs et de deux photocopieurs ; celle du Lycée compte 7 ordinateurs et trois imprimantes.

## 9. ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES ET PROMOTION CULTURELLE

- **Événements institutionnels** : Deux célébrations majeures rythment l'année : le Jour de l'Hispanité (Día de la Hispanidad) et la Fête de la Langue. Le corps enseignant participe également aux cérémonies de remise des diplômes du *Brevet* et du BFI.
- **Temps forts de l'année scolaire** : Célébration du Jour de la Constitution espagnole, organisation du jeu traditionnel « Amigo invisible » (Père Noël secret) suivi d'une dégustation de pâtisseries de Noël à l'occasion de l'Épiphanie (Día de Reyes), et sorties pédagogiques au "Festival de Cinéma Espagnol" et au "Festival de Cinéma Latino-américain".
- **Échanges linguistiques** : Au mois de janvier, deux mobilités ont eu lieu dans le cadre du programme Erasmus+ : les élèves de *Première* se sont rendus à Lisbonne, dans le cadre de notre jumelage avec le CI Francisco Giner de los Ríos, prestigieux centre

éducatif espagnol, tandis que les élèves de 3<sup>ème</sup> ont découvert Séville. L'équipe travaille actuellement sur les projets pour l'année scolaire 2026-2027, avec l'objectif d'organiser un voyage commun à Séville pour les élèves de 3<sup>ème</sup> et de *Première*.

- **Journée du Livre** : Traditionnellement, une fête du livre et des visioconférences thématiques sont organisées en avril. Cependant, cette année, cet événement n'a pas pu avoir lieu car il a coïncidé avec les vacances de printemps.

## **10. ACCÈS AUX UNIVERSITÉS ESPAGNOLES**

Une information et un accompagnement personnalisés sont proposés aux élèves désireux de poursuivre leurs études supérieures en Espagne. Au cours de l'année scolaire 2025-2026, une conférence animée par l'Adjoint au Secrétariat Général du Ministère a été organisée en mars à l'attention des familles et des élèves de la SIE de Marseille.

*Marseille, 1er mai 2026*